## Arboretum Raponda-Walker/Livraison d'un lot de tables de pique-nique destiné aux randonneurs

### Valoriser le bois local dans une approche durable

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LE ministre de la Forêt, de la Mer, de l'Environnement, chargé du Plan climat, Lee White, s'est rendu mercredi dernier à l'Arboretum Raponda-Walker.

Dans la commune d'Akanda, le membre du gouvernement, qui était accompagné de l'Administrateur général de l'Autorité administrative de la Zone économique spéciale de Nkok, Igor Simard, du secrétaire exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux, Christian Tchemambela et du directeur général de la société Greenply Gabon, Indraneel Bahn, est allé livrer un lot de tables de pique-nique destiné aux



Le ministre de la Forêt, Lee White (2e à g), lors de la remise de don à l'Arboretum Raponda-Walker.

randonneurs. Des tables fabriquées à base de billes d'Okoumé par l'entreprise Greenply Gabon, installée à Nkok.

Le secrétaire exécutif de l'Agence nationale des parcs nationaux, Christian Tchemambela, " s'est dit satisfait de cette initiative,

d'autant que l'Arboretum Raponda-Walker a accueilli 1500 randonneurs en 2018". Par la même occasion, il a encouragé les



Une vue des tables fabriquées par Greenply

autres opérateurs installés à la Zone économique à suivre l'exemple de la société Greenply Gabon.

Pour sa part, le directeur général de la société Greenply Gabon, Indraneel Bahn, a exprimé sa totale disponibilité à accompagner les élèves pour des

excursions à l'arboretum et des visites pédagogiques au sein de la ZES de Nkok. Il convient de noter que cette initiative rentre dans le cadre des activités RSE (Responsabilité sociale de l'entreprise) de la Zone économique spéciale de Nkok.

### Conjoncture 1er trimestre 2019

### Tout flambe!

#### MSM

Libreville/Gabon

Malgré la mise en place de la nouvelle mercuriale portant sur les produits alimentaires, les prix de ces produits ont continué à progresser au premier trimestre 2019, mais à un rythme plus modéré par rapport à celui de fin décembre 2018. Un cassetête pour le gouvernement.

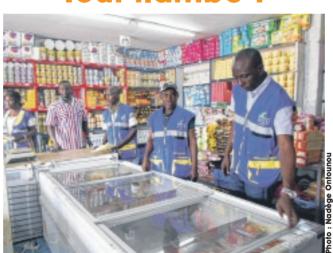
**COMMENT** freiner l'ascension fulgurante des prix à la consommation ? Au plus fort de la décision unilatérale des détaillants d'augmenter le prix de la baguette de pain ou encore des transporteurs terrestres de surenchérir sur le coût des traiets en taxi, le gouvernement semble ne plus savoir où donner de la tête.

Sur les trois (3) premiers mois de l'année 2019, les pressions inflationnistes ont persisté, selon la Direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF).

En effet, l'inflation mesurée par l'Indice harmonisé des prix à la consommation des ménages d'Owendo, Akanda et Libreville, a affiché un taux de 4,7% en moyenne annuelle contre 2,7% sur la même période en 2018. En glissement annuel, les prix ont progressé de 3,0% contre 3,4 en mars 2018. Au total, l'indice global s'est établi à 142,5 points en moyenne au premier trimestre 2019 contre 136,0 points sur la même période en 2018.

Cette progression s'explique principalement par la hausse des prix des postes " Produits alimentaires et boissons non alcoolisées " (+5,6%), Logement, eau, gaz,

Transport " (+5,0%), (+5,1%),



Des agents de la Direction générale de la concurrence et de la consommation vérifiant les prix dans des magasins.

Communications (+10,6%) et " Enseignement" (+24,3%) ainsi que " Santé " (+5,9%).

Malgré la mise en place de la nouvelle mercuriale portant sur les produits alimentaires, les prix de ces denrées ont continué à progresser au premier trimestre 2019, mais à un

rythme plus modéré par rapport à celui observé en fin décembre 2018.

Cette hausse est davantage prononcée sur les pains et les céréales (+9,4%) et sur les légumes et tubercules (+19,8%). Évolution qui est tributaire de la baisse de l'offre de ces produits agricoles sur le marché, suite aux conditions d'exploitation défavorables à la production depuis le début d'année.

Cependant, l'indice mondial FAO, portant sur les prix des produits alimentaires enregistre une baisse de 2,8% sur le premier trimestre 2019 par rapport à la même période de la même année.

CARBURANTS\* En ralentissement par rapport au dernier trimestre de 2018, les prix du transport ont progressé de 5,1% au premier trimestre 2019, reflétant ainsi l'effet combiné de la baisse de l'offre de transport en commun urbain et de l'indexation des prix du carburant à la pompe (respectivement +5,1% à 650 FCFA pour le litre d'essence et +9.6% à 611,7 francs le litre de gazole en moyenne annuelle) par rapport au cours du brut gabonais. Au premier trimestre, les prix dans les Communications ont augmenté de 10,6% en 2019 contre 13,7% en 2018, du fait notamment de la hausse du coût du matériel de communication.

L'accroissement des prix dans l'Enseignement de 24,3% s'explique essentiellement par l'entrée en vigueur, depuis octobre 2018, de la nouvelle grille relative aux frais d'inscription dans les établissements secondaires et supérieurs.

De même, les prix du secteur de la "Santé" ont enregistré une progression de 5,9% par rapport au premier trimestre 2018. Cette évolution amor-

cée depuis le dernier trimestre 2018, s'explique par l'augmentation des prix des services hospitaliers. En somme, l'inflation sous-jacente a affiché un taux de 4,1% au premier trimestre 2019 contre +3,9% sur la même période en 2018.

# Conjoncture/1er trimestre 2019

### MSM

Libreville/Gabon

Selon les données de la Direction générale de l'Économie et de la politique fiscale, au cours des trois premiers mois de l'année 2019, les prix facturés aux ménages par la SEEG ont progressé en moyenne de 7 % sur une base comparable à 2018.



Le prix de l'électricité a augmenté en moyenne de 7%

À fin mars 2019, la production globale d'électricité a augmenté de 2,8 % à 612,2 GWh. Cette performance a été atteinte grâce à la production additionnelle de la société du patrimoine qui a augmenté de 9,9 %

Sur le plan commercial, les ventes se sont consolidées de 2,2 % à 439,6 GWh comparativement à la même période de l'an dernier. Cette embellie est corrélée à la reprise observée dans les secteurs primaire et secondaire (BTP, bois, pétrole, etc.). Mais également au relèvement de près de 7 % des tarifs d'électricité facturés aux ménages, confirmant les données de l'indice harmonisé des prix à la consommation.

Dans ce contexte, le chiffre d'affaires de la SEEG s'est renforcé de 7,6 % à 45,9 milliards de francs au cours de la période sous revue contre 42,7 milliards de francs en 2019.

EAU\* S'agissant de la pro-

duction nette d'eau, elle a augmenté de 1,57 %, pour s'établir à 29,6 millions de m3 contre 29,1 millions de m3 un an plutôt.

Dans le même temps, le volume des ventes hors cession a évolué de 3 % pour se situer à environ 16 millions de m3 d'eau, suite à la forte consommation des ménages, ce qui a engendré un accroissement du chiffre d'affaires de 6,1 %, en rapport avec le relèvement du prix moyen.